

Décision

Générale

colonial

Décision n° 608 concernant les ministères.

n° 608

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mai 1964

Numéro JO

n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim Ahmed Moussa, élève maître admis au certificat élémentaire d'aptitude pédagogique, est titularisé instituteur de 2e classe, 1er échelon, du Corps territorial de l'Enseignement public pour compter du 1er janvier 1964 et rangé à l'indice 490.